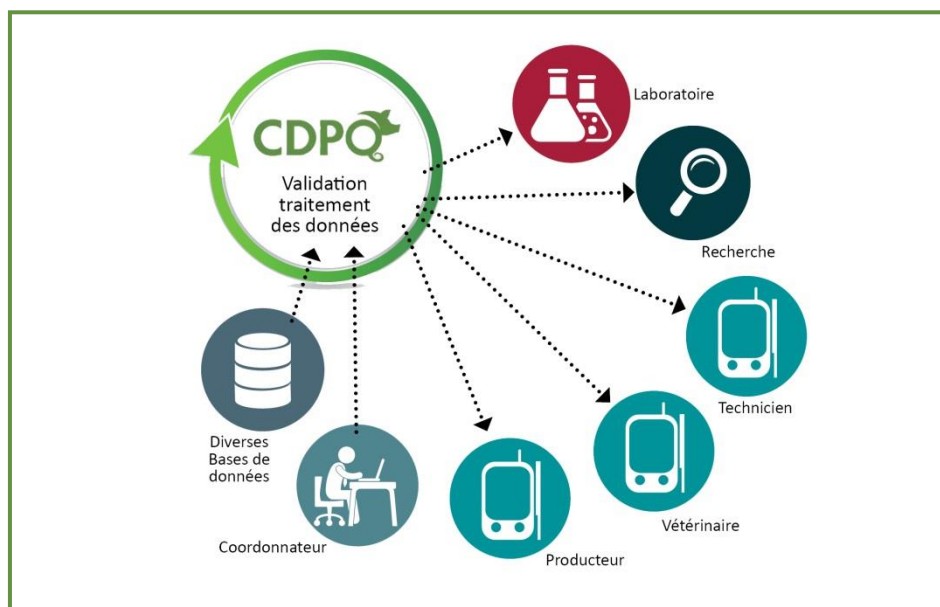




LE CONTRÔLE DU SRRP, JE ME POSITIONNE ET JE VEILLE...



16 septembre
2014

Veille sanitaire provinciale sur le SRRP

Christian Klopfenstein, CDPQ et collaborateurs

Responsabilités des employés du CDPQ dans le projet

- Robert Doré, analyste en informatique
- Jacques Godbout, programmeur analyste
- Sonia Goulet, coordonnatrice des services sanitaires
- Lilly Urizar, chargée de projet et assistance technique
- Valérie Dufour, chargée de projet
- Joël Rivest, analyste
- Élise Gauthier, Communications
- Christian Klopfenstein, spécialiste en santé et direction scientifique

Pour de l'information supplémentaire, contactez Lilly Urizar : lurizar@cdpq.ca

Table des matières

La Veille sanitaire provinciale (VSP)	1
Le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP)	1
Contrôle du SRRP : le concept biologique.....	1
Contrôle du SRRP : le concept technico-économique	2
La Veille sanitaire sur le SRRP, un prérequis au contrôle	2
La Veille sanitaire provinciale (VSP) : un partenariat.....	3
Cadre du partenariat - définitions	3
Accord de participation du producteur	4
Le Portail santé du CDPQ.....	5
Outils du Portail santé du CDPQ	6
1- Carte de localisation	6
2- Carte « SRRP » du producteur qui a choisi l'option « Vétérinaire ».....	7
3- Carte « SRRP » du producteur qui a choisi l'option « Producteur »	8
4- Carte « SRRP » du vétérinaire.....	9
5- Rapport de synthèse « SRRP »	10
6- Carte et statistiques de groupe (Ex. : CLÉ)	11
7- Statistiques globales et régionales sur le SRRP	12
Procédure d'inscription.....	13
Frais de participation.....	14
Mise à jour de l'information (saisie des données).....	14
Saisie de l'information sanitaire dans le Portail santé du CDPQ	15
Annexe 1 Infobulle détaillée : données partagées entre le producteur, le vétérinaire et le personnel technique impliqués dans la gestion sanitaire du site de production (sur autorisation)	16
Annexe 2 Infobulle intermédiaire : données partagées avec les voisins dans le cadre de la veille sanitaire provinciale (Option « Producteur » et option « Vétérinaire »)	17
Annexe 3 Infobulle sommaire : données partagées avec les voisins non participants à la VSP	18
Annexe 4 Données partagées avec les laboratoires	18
Annexe 5 Codification des cartes SRRP.....	19
Annexe 6 Formulaire « Statut par rapport au SRRP »	20
Annexe 7 Accord de participation de l'éleveur de porcs à la VSP	21
Annexe 8 Formulaire d'autorisation d'inscription (module papier).....	25

La Veille sanitaire provinciale (VSP)

La VSP est une approche structurée qui permet de faciliter la collecte, la compilation et l'analyse systématique des données, avec diffusion rapide de l'information aux personnes impliquées dans les démarches de contrôle du SRRP. Cette approche est appuyée par les Éleveurs de porcs du Québec, l'Association des vétérinaires en industrie animale (AVIA), l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC), la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et le Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ).

Le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP)

Le SRRP est la maladie porcine la plus importante au Québec sur le plan économique. Par ses impacts négatifs sur la productivité, elle représente un manque à gagner de près de 38 millions de dollars annuellement pour les producteurs de porcs du Québec.

La circulation de souches sauvages du virus du SRRP dans les élevages porcins du Québec entraîne une réduction de la productivité et des pertes économiques importantes.

Maternité (truies) :

- Réduction du taux de mise bas et de la survie des porcelets

Pouponnière et engraissement (juvéniles) :

- Augmentation de la mortalité et de l'indice de conversion alimentaire

Les pertes économiques associées à la circulation des souches sauvages du virus du SRRP ont été estimées par divers auteurs et elles ont été intégrées dans l'outil d'aide à la décision « \$imule-SRRP »¹ du CDPQ.

- 96 \$ par place-truie par an
- 12 \$ par place-porcelet en pouponnière (7 – 25 kg)
- 27 \$ par place porc-engraissement (25 – 120 kg)

Contrôle du SRRP : le concept biologique

Situation problématique : La circulation de souches sauvages du virus du SRRP à l'intérieur et entre les sites de production.

Situation désirée : L'absence de circulation de souches sauvages du virus du SRRP à l'intérieur et entre les sites de production. Cet objectif peut être atteint selon deux modalités :

- Éradication complète du virus du SRRP (souches sauvage et vaccinale);
- Vaccination de masse avec des vaccins commerciaux.

¹ [http://www.cdpq.ca/outils-d-aide-a-la-decision/\\$imule-srrp.aspx](http://www.cdpq.ca/outils-d-aide-a-la-decision/$imule-srrp.aspx)

Contrôle du SRRP : le concept technico-économique

Les efforts réalisés par les producteurs de porcs participants aux projets CLÉ-SRRP (2012-2014) ont montré que les investissements requis pour le contrôle de cette maladie permettaient une amélioration de la rentabilité des entreprises participantes².

Pour 5 zones, 250 sites, 180 producteurs, 15 vétérinaires :

Estimation des pertes liées au SRRP au début du projet (janv. 2012) : 6,80 millions/an
Sommes investies : 1,34 million/an

- 38 % : mesures prises avec effets attendus à long terme
- 25 % en vaccinations (frais récurrents)
- 37 % en veille sanitaire et activités collectives

Réduction des pertes liées au SRRP (estimation du CDPQ, 2014) 2,4 millions/an

Les efforts des producteurs étaient orientés vers trois stratégies :

1. Implantation de diverses mesures de biosécurité
2. Contrôle de la circulation des souches sauvages de virus
 - a. Fermeture de troupeaux
 - b. Modification des procédures de gestion
3. Vaccination de masse pour le virus du SRRP avec des vaccins commerciaux.

La Veille sanitaire sur le SRRP, un prérequis au contrôle

Les modalités conceptuelles du projet de VSP sur le SRRP ont été élaborées par un comité interprofessionnel (éleveurs, vétérinaires et agronomes). La gestion de l'information sanitaire requise pour la VSP sur le SRRP a été regroupée en deux composantes :

1. Information sur le **statut sanitaire** est gérée par les outils du Portail **santé** du CDPQ.
2. Information sur **les séquences du virus** qui sera gérée par des outils disponibles à la Faculté de médecine vétérinaire

Les modules informatiques nécessaires à la mise en œuvre de la Veille sanitaire provinciale sur le SRRP ont été développés dans le Portail **santé** du CDPQ. Ces outils sont décrits dans ce document.

Certains outils pour la comparaison des séquences pour des regroupements de producteurs sont disponibles au Laboratoire d'épidémiologie et de médecine porcine (LEMP) de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal³.

² <http://www.cdpq.ca/getattachment/Recherche-et-developpement/Projets-de-recherche/Projet-196/Sommaire196.pdf.aspx>

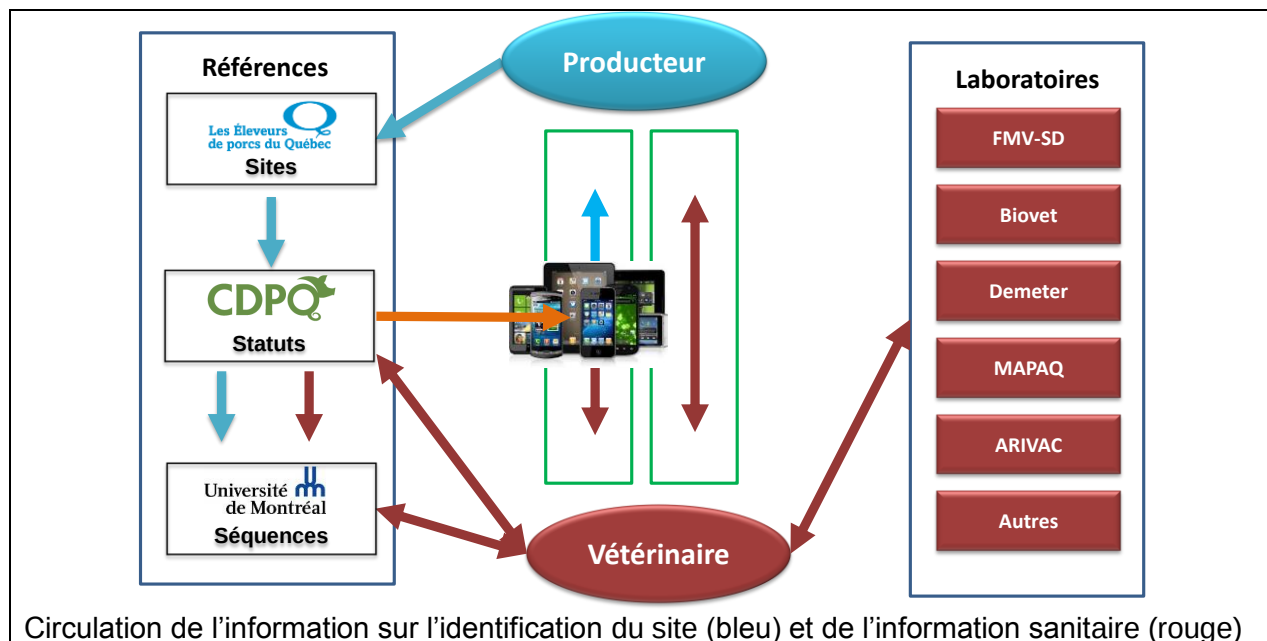
³ <http://www.medvet.umontreal.ca/lemp/>

La Veille sanitaire provinciale (VSP) : un partenariat

La Veille sanitaire provinciale sur le SRRP est basée sur le concept d'un partenariat entre trois organisations. Ce partenariat permet de réduire les coûts d'exploitation du système d'information en éliminant le dédoublement des données stratégiques nécessaires à la production de l'information sanitaire.

Cadre du partenariat - définitions

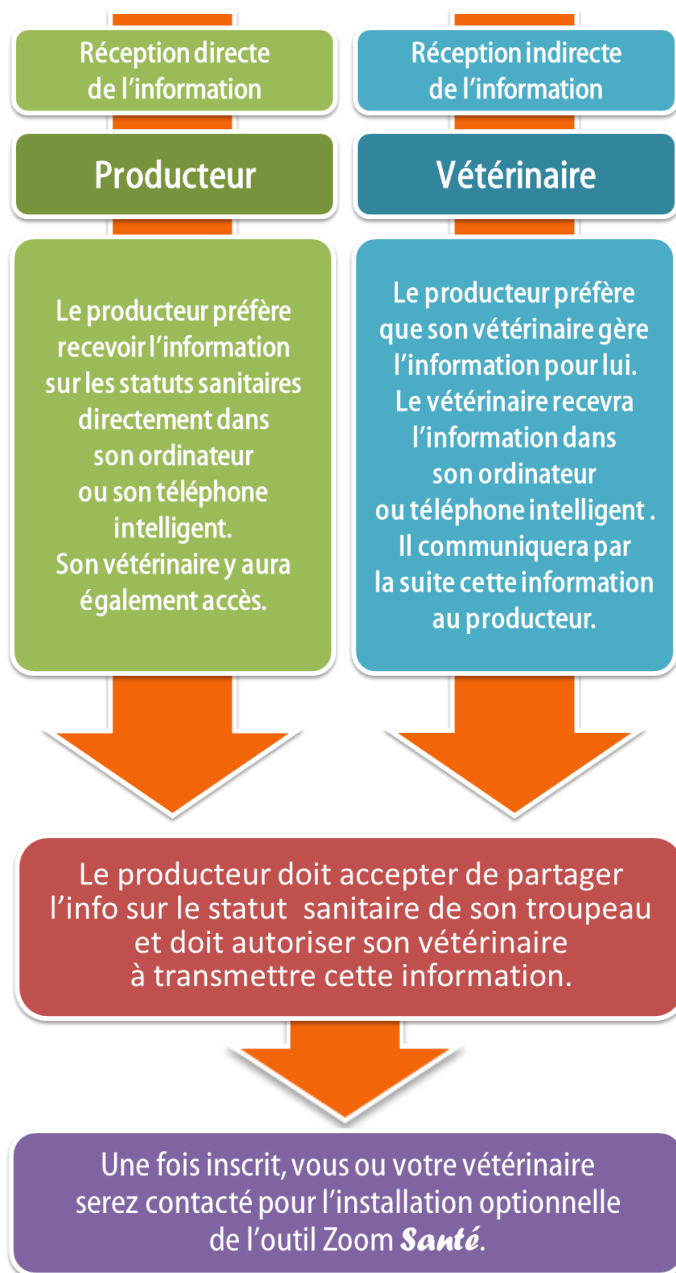
- **Partenaires** : signifie les organisations impliquées dans la gestion de l'information requise pour la livraison de la VSP. Ces organisations sont :
 - **Les Éleveurs de porcs du Québec** - Cette organisation a la responsabilité de maintenir à jour les informations d'identification (adresses, propriétaires des animaux et des sites) des participants et de gérer les autorisations pour les **modalités de livraison de la VSP** (option « producteur » ou option « vétérinaire »).
 - **Le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)** - Cette organisation a la responsabilité de récupérer et gérer les données des différentes sources (producteurs de porcs, vétérinaires et laboratoires) et de produire l'information pour les différents clients (producteurs, vétérinaires et laboratoires).
 - **La Faculté de médecine vétérinaire (FMV) de l'Université de Montréal** - Cette organisation a la responsabilité de réaliser la recherche sur le contrôle du SRRP et de développer des outils de comparaison des souches de virus du SRRP.
- **Éleveur ou Producteur** : signifient le propriétaire des animaux.



Accord de participation du producteur

Tous les détails techniques associés à la circulation des données entre les producteurs participants et les partenaires sont colligés dans le document « Accord de participation de l'éleveur de porcs à la VSP » (Annexe 7).

Le producteur participant devra choisir une option pour le partage de l'information sanitaire (statut sanitaire uniquement).



Le Portail *santé* du CDPQ

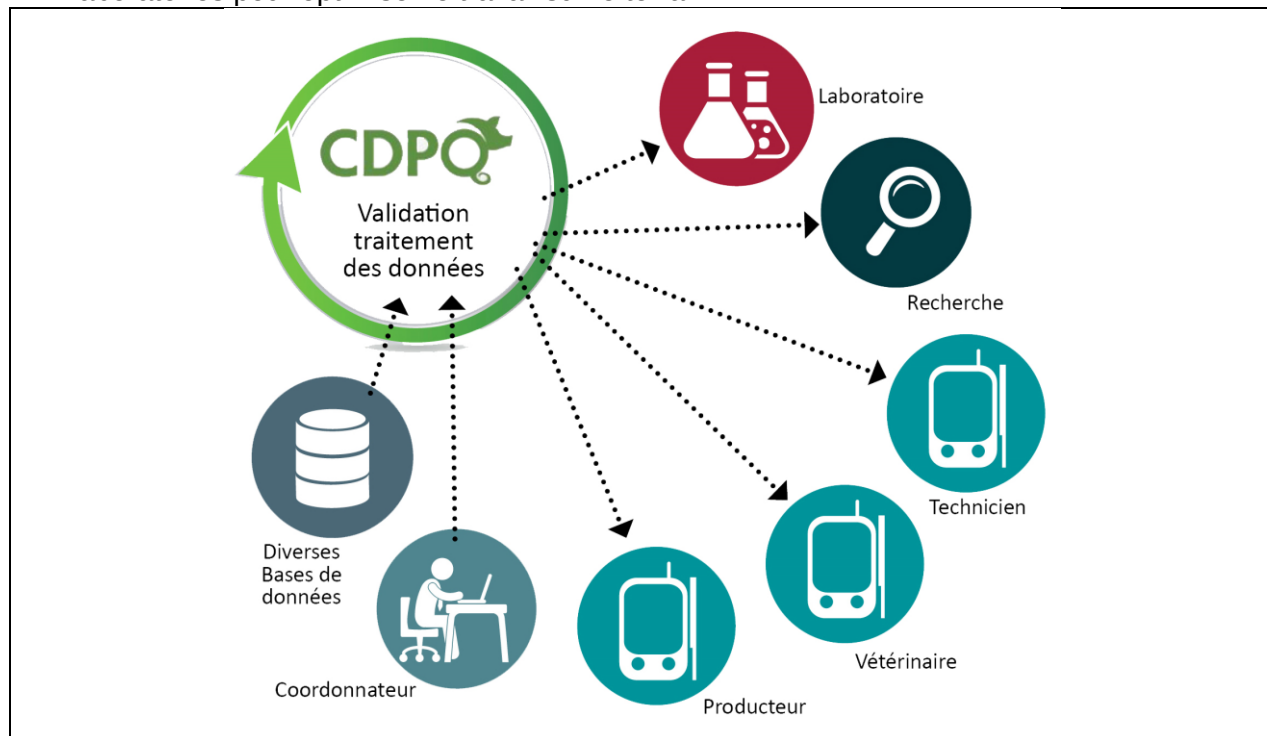
Une équipe interprofessionnelle du Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ) a investi des efforts soutenus pour développer un outil informatique permettant de partager les données stratégiques nécessaires à l'optimisation de la gestion sanitaire des élevages porcins au Québec.

L'objectif du Portail *santé* du CDPQ est de réduire les coûts d'exploitation des projets collectifs et collaboratifs (ex. : VSP). Les frais de gestion de cet outil ne sont pas très élevés, car presque toutes les composantes de l'environnement client proviennent de logiciels libres.

Le Portail *santé* du CDPQ vise essentiellement le partage de **données d'identification** et de **données sanitaires de base au regard du SRRP**. Le Portail *santé* du CDPQ est complémentaire aux outils plus spécialisés qui seront éventuellement développés pour des analyses sanitaires plus pointues destinées plus spécifiquement aux vétérinaires.

Le « Portail *Santé* » du CDPQ est constitué de quatre composantes :

1. Une application Web sécurisée qui permet de saisir et valider les données;
2. Un système de traitement de données;
3. Une application mobile qui permet de consulter les informations sur les tablettes, les cellulaires et les ordinateurs. L'application est compatible avec la plupart des environnements Apple-IOS, Google-Androïde et Microsoft-Windows.
4. Une infrastructure qui permet de transférer certaines données aux chercheurs et aux laboratoires pour optimiser le travail sur le terrain.



Outils du Portail *santé* du CDPQ

1- Carte de localisation

Concept

Partager de l'information stratégique et standardisée entre le producteur, son vétérinaire et le personnel technique ainsi que l'information sur la position des porcs adultes et juvéniles dans un rayon de 10 km du site de production

Carte de localisation

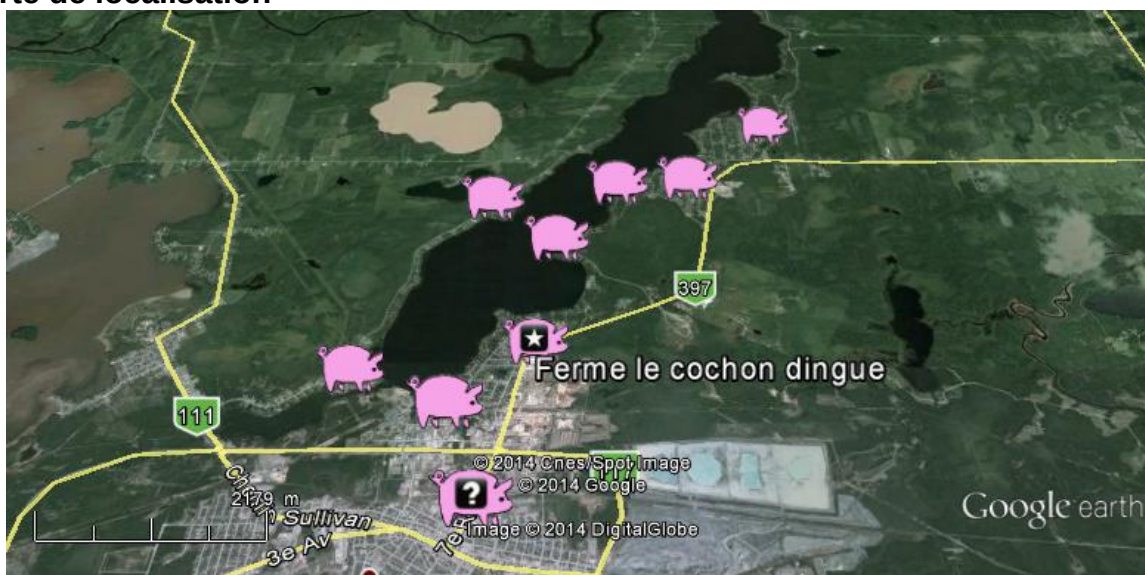


Figure 1 La carte du producteur montre son site et tous les sites voisins dans un rayon de 10 km.

Légende

Icône	Site	État	Activité	Description	Info-bulle
	Client	Validé	Actif	Site appartenant au client (site de référence)	Détaillée ¹
	Voisin	Validé	Actif	Site non participant à un programme de veille sanitaire sur le SRRP	Sommaire ²
	Voisin	Non validé	Présumé actif	État et coordonnées du site non validé	Sommaire ²

¹ L'information **détaillée** est partagée entre le producteur, le vétérinaire et le personnel technique impliqués dans la gestion sanitaire du site de production (voir Annexe 1).

² L'information **sommaire** est partagée avec les voisins (voir Annexe 3).

2- Carte « SRRP » du producteur qui a choisi l'option « Vétérinaire »

Concept

Visualisation de l'effort de veille sanitaire sur le SRRP dans le voisinage sans partage du statut des sites

Carte SRRP

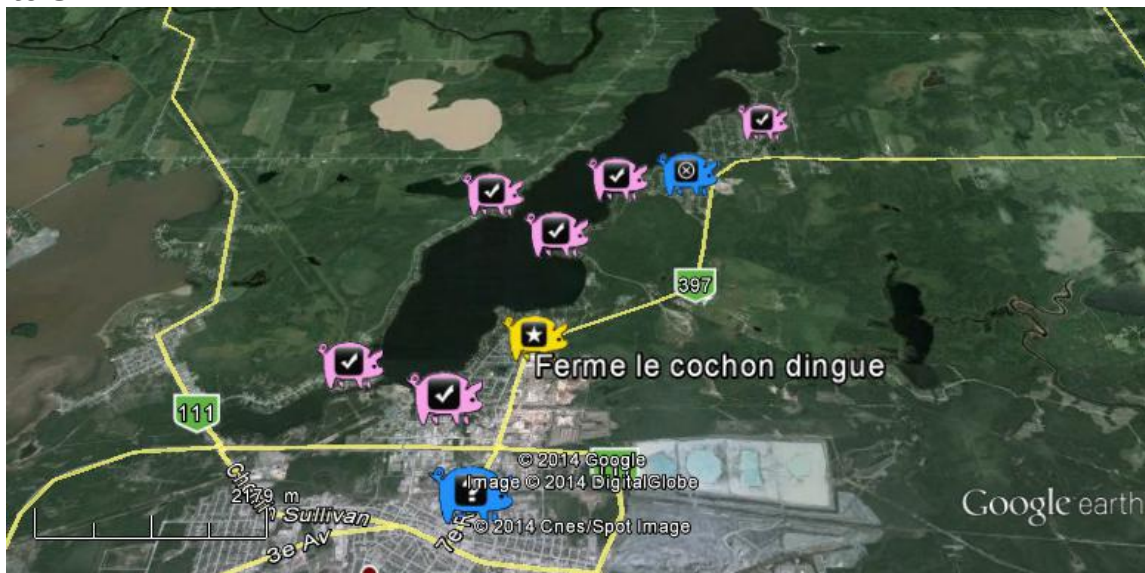


Figure 2 La carte « SRRP » du producteur montre son site avec son statut sanitaire et tous les sites voisins dans un rayon de 10 km. Le producteur ne voit pas le statut sanitaire des sites voisins car il a choisi l'option « Vétérinaire ».

Légende

Icône	Groupe	État	Activité	Description	Info-bulle
SRRP ¹	Client	Validé	Actif	Site appartenant au client	Détaillée ²
	Voisin	Validé	Actif	Site participant à un programme de veille sanitaire sur le SRRP avec un partage du statut (Option « Producteur »)	Intermédiaire ³
	Voisin	Validé	Actif	Site participant à un programme de veille sanitaire sur le SRRP sans partage du statut (Option « Vétérinaire »)	Sommaire ⁴
	Voisin	Validé	Actif	Site non participant à un programme de veille sanitaire sur le SRRP	Sommaire ⁴
	Voisin	Non validé	Présumé actif	Site probablement en production, mais non confirmé avec le propriétaire	Sommaire ⁴

¹ Code des couleurs pour le statut SRRP (Annexe 5).

² L'information **détaillée** est partagée entre le producteur, le vétérinaire et le personnel technique impliqués dans la gestion sanitaire du site de production (voir Annexe 1).

³ L'information sommaire est partagée avec le voisinage (voir Annexe 3).

3- Carte « SRRP » du producteur qui a choisi l'option « Producteur »

Concept

Visualisation de l'effort de veille sanitaire sur le SRRP dans le voisinage avec partage du statut des sites

Carte « SRRP »

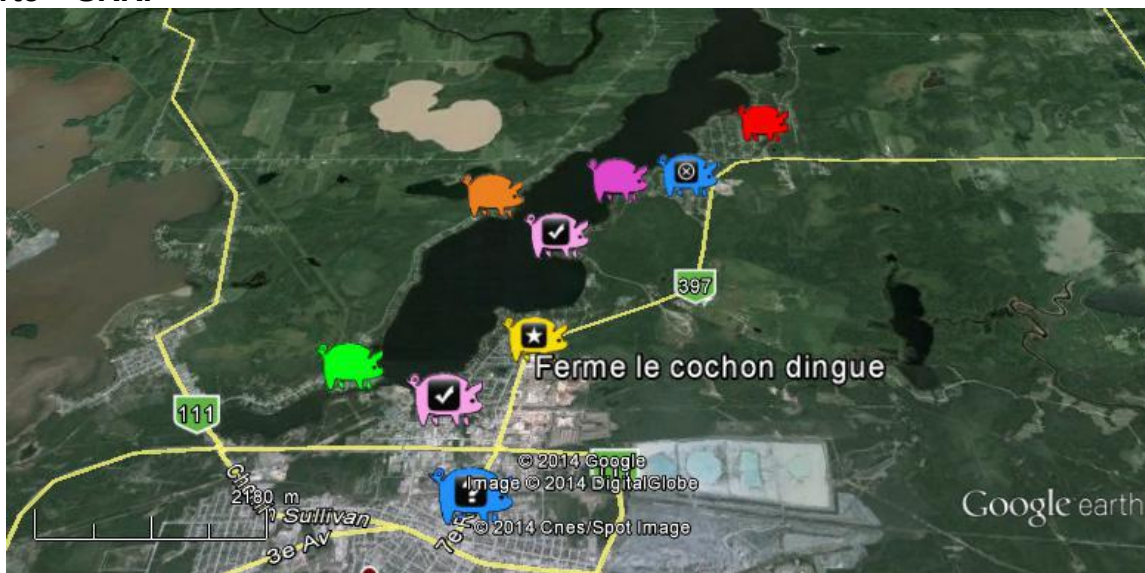


Figure 3 La carte « SRRP » du producteur montre son site avec son statut sanitaire et tous les sites voisins dans un rayon de 10 km. Le producteur voit le statut sanitaire des sites voisins ayant accepté de partager cette information (Option « Producteur »).

Légende

Icône	Groupe	État	Activité	Description	Info-bulle
SRRP¹	Client	Validé	Actif	Site appartenant au client	Détaillée ²
	Voisin	Validé	Actif	Site participant à un programme de veille sanitaire sur le SRRP avec un partage du statut (Option « Producteur »)	Intermédiaire ³
	Voisin	Validé	Actif	Site participant à un programme de veille sanitaire sur le SRRP sans partage du statut (Option « Vétérinaire »)	Sommaire ⁴
	Voisin	Validé	Actif	Site non participant à un programme de veille sanitaire sur le SRRP	Sommaire ⁴
	Voisin	Non validé	Présumé actif	Site probablement en production, mais non confirmé avec le propriétaire	Sommaire ⁴

¹ Code des couleurs pour le statut SRRP (Annexe 5)

² L'information **détaillée** est partagée entre le producteur, le vétérinaire et le personnel technique impliqués dans la gestion sanitaire du site de production (Annexe 1).

³ L'information de **niveau intermédiaire** est partagée avec le voisinage participant à la VSP (Annexe 2).

⁴ L'information **sommaire** est partagée avec le voisinage non participant à la VSP (Annexe 3).

4- Carte « SRRP » du vétérinaire

Concept

Visualisation de l'effort de veille sanitaire sur le SRRP dans le voisinage avec partage du statut des sites

Carte « SRRP »

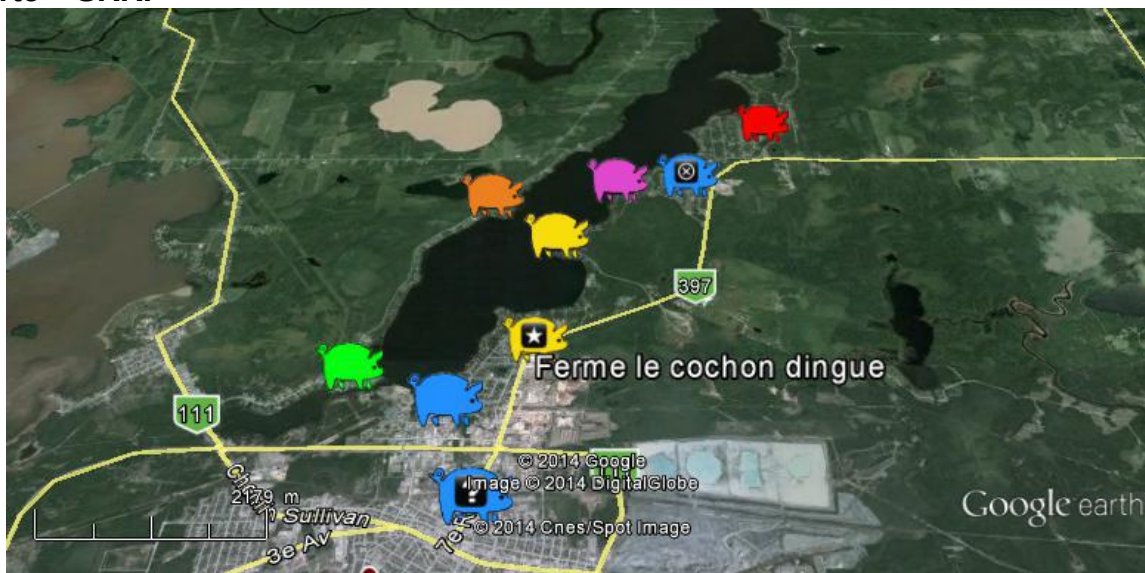


Figure 4 La carte « SRRP » du vétérinaire montre le site du client avec son statut sanitaire et tous les sites voisins dans un rayon de 10 km. Le vétérinaire voit le statut sanitaire des sites voisins qui ont accepté de partager cette information (Option « Producteur » ou « Vétérinaire »).

Légende

Icône	Groupe	État	Activité	Description	Info-bulle
SRRP¹	Client	Validé	Actif	Site appartenant au client	Détaillée ²
	Voisin	Validé	Actif	Site participant à un programme de veille sanitaire sur le SRRP avec un partage du statut (Option « Producteur »)	Intermédiaire ³
	Voisin	Validé	Actif	Site non participant à un programme de veille sanitaire sur le SRRP	Sommaire ⁴
	Voisin	Non validé	Présumé actif	Site probablement en production, mais non confirmé avec le propriétaire	Sommaire ⁴

¹ Code des couleurs pour le statut SRRP (Annexe 5)

² L'information **détaillée** est partagée entre le producteur, le vétérinaire et le personnel technique impliqués dans la gestion sanitaire du site de production (Annexe 1).

³ L'information de **niveau intermédiaire** est partagée avec le voisinage participant à la VSP (Annexe 2).

⁴ L'information **sommaire** est partagée avec le voisinage non participant à la VSP (Annexe 3).

5- Rapport de synthèse « SRRP »

Concept

Statistiques sur la situation du voisinage (20 sites)

Rapport de synthèse SRRP

Site de référence

Ferme le cochon dingue 3200, Rue Jean, Val-d'Or(89008)	100 adultes 1760 Juvéniles
---	-------------------------------

Distribution des sites et des animaux

	< 1 km	1 - 2 km	2 - 5 km	> 5 km	Total
Sites	0 (0%)	2 (10%)	5 (25%)	13 (65%)	20
Adultes ¹	0%	14%	22%	64%	4386
Juvéniles ¹	0%	5%	34%	61%	33810

¹ Estimation à partir du nombre de places.

Statut SRRP du voisinage (sites)

Légende	Statut	Nombre	
	Positif souche sauvage	6	33%
	Positif souche vaccinale	4	22%
	Négatif ou naïf	8	44%
	Indéterminé	0	0%
	Total	18	100
	Vaccination ²	0	0%

² Durant les six mois précédant la date de génération du rapport.

Statut SRRP du voisinage (animaux)

Statut	Adultes		Juvéniles	
 Positif souche sauvage	1 680	47%	17 000	50%
 Positif souche vaccinale	456	13%	11 055	33%
 Négatif ou naïf	1 450	40%	5 755	17%
 Indéterminé	0	0%	0	0%
Total	3 586	100%	33 810	100%
Vaccination ²	0	0%	0	0%

6- Carte et statistiques de groupe (Ex. : CLÉ)

Concept

Partage du statut sanitaire par rapport au SRRP de tous les sites d'un projet de partage

Format

Carte Google Earth (format KMZ) disponible sur l'appareil mobile du client

- Un icône et une infobulle par site

Carte de groupe « SRRP »

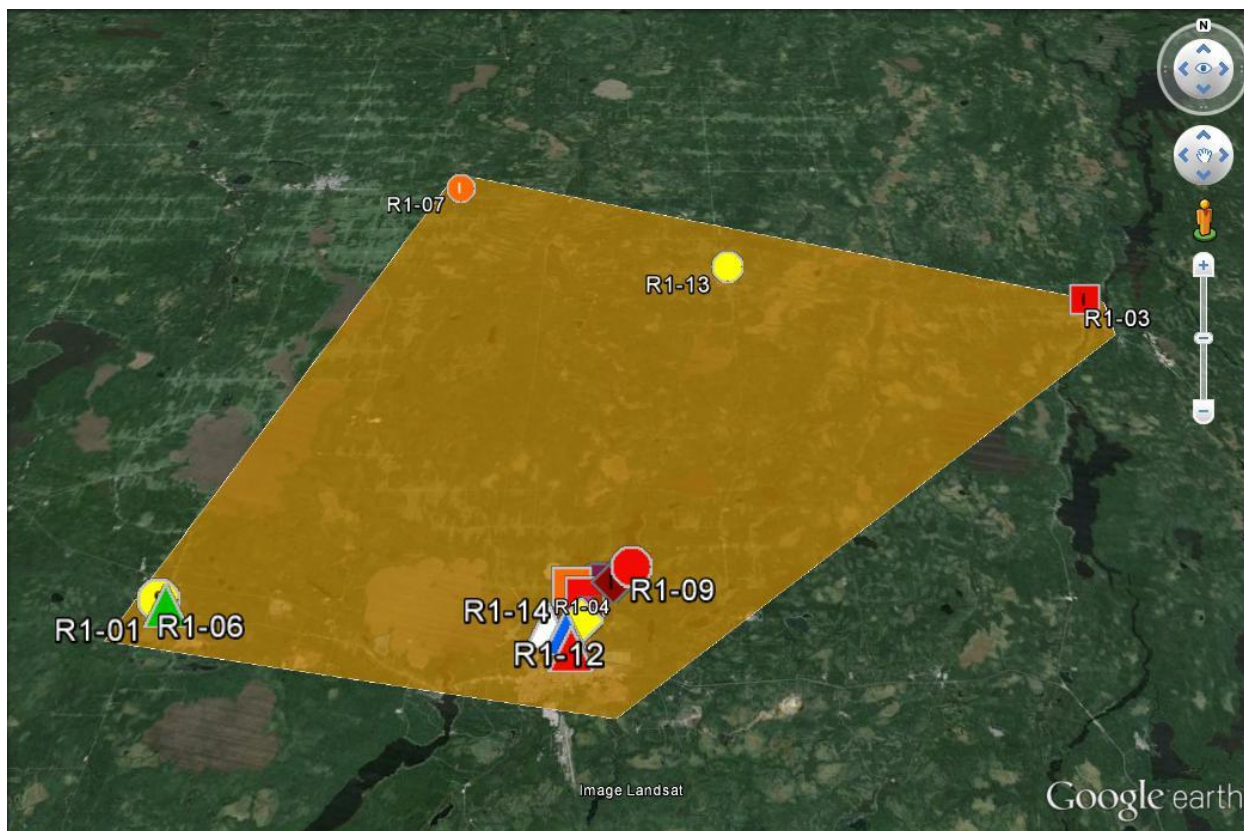


Figure 5 La carte de groupe montre tous les sites du groupe et leur statut sanitaire par rapport au SRRP.

Légende

Icône	Groupe	État	Description	Infobulle
SRRP ¹	Client	Validé	Site du groupe	Personnalisée ²

¹ Code des icônes (voir Annexe 5)

² L'information partagée entre les partenaires est définie par chaque groupe.

7- Statistiques globales et régionales sur le SRRP

Concept

Des statistiques globales pourront être générées pour analyse par différents comités.

- Comité de gestion régional (ex. : syndicat de producteurs)
- Réseau d'alerte et d'information zoo-sanitaire (RAIZO) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Comité d'orientation des services sanitaires du CDPQ
- Comité santé de la Table filière porcine du Québec
- Etc.

Format

- Tableaux et graphiques sans information nominative

Exemple

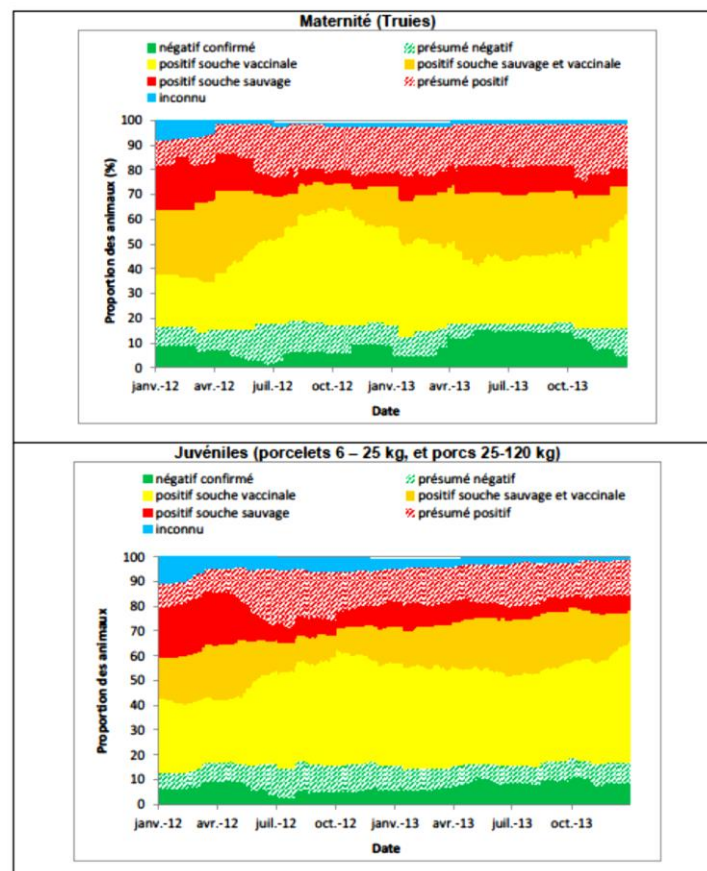
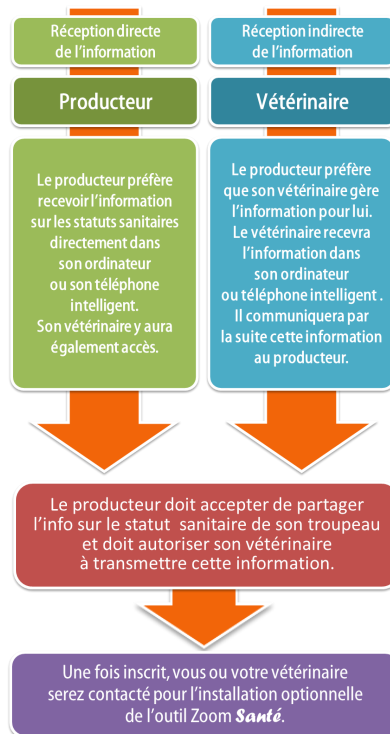


Figure 2 Amélioration du statut sanitaire des truies (≈ 40 000 truies) et des porcs juvéniles (≈ 400 000 juvéniles) hébergés sur les sites (n = 250) des producteurs de porcs participants

Procédure d'inscription

- 1- Inscription aux « Éleveurs de porcs »
 - Accord de participation (Annexe 7)
 - en ligne⁴ ou formulaire (Annexe 8)
- 2- Vérification de l'information
 - Validation de l'inscription
 - Positionnement du (des) site(s)
- 3- Transfert de l'information au CDPQ
 - Données d'identification
 - Choix de l'option
- 4- Identification du responsable de la saisie des données (p. 12)
 - Accès à la carte de localisation (p. 5)
- 5- Mise à jour du statut sanitaire (SRRP)
 - Accès à l'information sanitaire
 - Cartes (p. 8)
 - Rapport sanitaire (SRRP) (p. 9)



⁴ Site des Éleveurs de porcs, <http://www.accesporcqc.ca/nsphp/portail/publications.php>

Frais de participation

Services		2014	2015 ²	Unité
Inscription d'un site à la VSP	ÉPQ	0 \$	15 \$	site
Installation des applications informatiques ¹	CDPQ	0 \$	0 \$	site
Ouverture du dossier client	CDPQ	0 \$	50 \$	client
Mise à jour de l'information (CDPQ) ³	CDPQ	10 \$	10 \$	rapport
Accès à l'information (1 et 2 sites)	CDPQ	0 \$	0 \$	an
Accès à l'information (3 - 5 sites)	CDPQ	0 \$	100 \$	an
Accès à l'information (6 - 10 sites)	CDPQ	0 \$	150 \$	an
Accès à l'information (11 - 30 sites)	CDPQ	0 \$	200 \$	an
Accès à l'information (31 - 60 sites)	CDPQ	0 \$	250 \$	an
Accès à l'information (61 sites et plus)	CDPQ	0 \$	300 \$	an
Comparaison de séquences (groupe)	LEMP ⁵			rapport

¹ L'assistance pour l'installation du matériel sur les outils informatiques sera accessible gratuitement lors de certains événements publics. L'assistance personnalisée pour l'installation du matériel informatique est possible, mais il faudra convenir d'une entente avec le CDPQ (info.ferme@cdpq.ca).

² Prix de liste suggéré pour 2015

³ L'information sur le statut sanitaire des animaux des sites de production devra être mise à jour sur une base régulière (minimum 2 fois par an).

Mise à jour de l'information (saisie des données)

Chaque site de production doit être associé à une personne responsable de la saisie des données. Ces personnes devront être accréditées par le CDPQ. Elles recevront une formation et le soutien de deux personnes-ressources du CDPQ.

Personnes-ressources au CDPQ – Fonction dans le service

Sonia Goulet, coordonnatrice des services sanitaires
418 650-2440, poste 4367 sgoulet@cdpq.ca

Lilly Urizar, responsable des outils du Portail **santé**
418 650-2440, poste 4328 lurizar@cdpq.ca

Personnes accréditées pour la saisie des données

Personnel du CDPQ (10 \$ pour une mise à jour)

- Lilly Urizar, Sonia Goulet, Valérie Dufour

Personnel d'autres organisations

- Coordonnatrices des projets CLÉ-SRRP
- Cliniques vétérinaires
- Meuneries
- Etc.

⁵ Laboratoire d'épidémiologie et de médecine porcine (LEMP) : <http://www.medvet.umontreal.ca/lemp/>

Saisie de l'information sanitaire dans le Portail **santé** du CDPQ

La saisie de l'information sanitaire dans le Portail **santé** du CDPQ est possible de quatre façons différentes :

1. Saisie de l'information dans le portail Web du CDPQ par une personne autorisée
2. Transfert d'un formulaire « Statut SRRP » rempli par le vétérinaire (Annexe 6)
3. Transfert des résultats de laboratoire des sites participants au CDPQ (copie du rapport)
4. Transfert automatisé de l'information des bases de données des partenaires (laboratoires, vétérinaires, etc.) à la base de données du CDPQ.

Saisie en ligne

Les coordonnateurs ont un accès à la plateforme de saisie de données du CDPQ. L'information sur le statut sanitaire par rapport au SRRP des différents sites participants peut être saisie directement en ligne.

Formulaire « Statut SRRP »

Le formulaire « Statut SRRP » (Annexe 6) devra être rempli par le vétérinaire du client et sera envoyé au CDPQ.

La saisie des données, un processus en deux étapes :

1. Formulaire à remplir par le vétérinaire;
2. Saisie des données par le personnel du CDPQ.

Transfert de certains résultats de laboratoire

L'utilisation de formulaires spécifiques aux divers projets permet de prévoir la circulation des résultats de laboratoire AVANT la soumission. Cette stratégie permet de garantir l'accessibilité aux données par le personnel du CDPQ.

La saisie des données, un processus en trois étapes :

1. Utilisation d'un formulaire spécifique à la VSP par le personnel technique à la ferme;
2. Envoi d'une copie du résultat au CDPQ par le personnel du laboratoire;
3. Saisie des données par le personnel du CDPQ.

Transfert automatisé des données par un tiers

Le Portail **santé** du CDPQ est configuré pour permettre la saisie automatisée de l'information.

La saisie des données, un processus en quatre étapes :

1. Utilisation d'un formulaire spécifique à l'entreprise par le personnel technique à la ferme;
2. Saisie des données dans le système de l'entreprise;
3. Envoi d'une copie du résultat au CDPQ par transfert de données;
4. Saisie des données par le système du CDPQ.

Annexe 1 Infobulle détaillée : données partagées entre le producteur, le vétérinaire et le personnel technique impliqués dans la gestion sanitaire du site de production (sur autorisation)

Définition	Exemple
N° identification (CDPQ)	9753
Coordonnées géographiques ¹	Coordonnées GPS dans le système WGS84
Nom du site	Cochito (0)
Adresse du site (n° d'immeuble, rue)	15, 3 ^e Rue Ouest
Nom de la municipalité (n°)	Senneterre (89040)
Gestion du site	Rotation
Propriétaire du site	Propriétaire du site
Nom du propriétaire du site (identifiant unique)	Jean Tremblay (00985)
N° d'identification ministériel du propriétaire	NIM : 987654321
N° de téléphone	418 123-4567
Propriétaire des animaux	Propriétaire des animaux
Nom du propriétaire des animaux (identifiant unique)	Jean Tremblay (00985)
N° d'identification ministériel du propriétaire	NIM : 987654321
N° de téléphone	418 123-4567
Identification du site²	Identification du site
N° de référence pour les laboratoires (NIS)	Labo (NIS) : 9753
N° de référence des Éleveurs de porcs	EporcQ : 4334
Nombre de bâtiment(s) et fonction	Il y a 1 bâtiment
N° du bâtiment du CDPQ	9753-A
Atelier (nombre de places)	Pouponnière : 5 000
Accès à l'information	Accès à l'information
Nom de la personne (identifiant unique)	*Martin Tremblay (00985)
N° de téléphone	581 123-4567
Coordination	Coordination
Nom de la coordonnatrice (identifiant unique)	Lilly Urizar (00269)
N° de téléphone	418 650-2440
Info sur le SRRP (date de mise à jour)³	Info SRRP (2013-09-11)
Statut sanitaire	Statut : Positif, souche sauvage (2)
Signes cliniques (option)	Signes cliniques : stable
Vaccination	Vaccination : oui (MLV)
Dernier prélèvement	Prélèvement : 2013-07-11
Dernier séquençage	Séquençage : 2013-01-11

¹ Ces coordonnées sont implicitement présentes dans les cartes.

² L'identifiant « Labo CDPQ » est un numéro unique distribué par le CDPQ. Ce numéro est toujours accessible. D'autres identifiants (No Éleveurs de porcs, AQC, traçabilité, etc.) sont partagés lorsqu'ils sont disponibles (options).

³ Cette section est disponible uniquement dans l'infobulle de la carte « SRRP ».

Annexe 2 Infobulle intermédiaire : données partagées avec les voisins dans le cadre de la veille sanitaire provinciale (Option « Producteur » et option « Vétérinaire »)

Définition	Exemple
N° identification (CDPQ)	9753
Coordonnées géographiques ¹	Coordonnées GPS dans le système WGS84
Nom du site	Cochito (0)
Adresse du site (n° d'immeuble, rue)	15, 3 ^e Rue Ouest
Nom de la municipalité (n°)	Senneterre (89040)
Fonctionnement du site	Rotation
Responsable « santé »	Responsable « santé »
Nom du responsable « santé » (identifiant unique)	Jean Tremblay (00985)
N° de téléphone	418 123-4567
Courriel	jeantremblay@lacstjean.ca
Vétérinaire	Vétérinaire
Nom du responsable « santé » (identifiant unique)	Jean Tremblay (00985)
N° de téléphone	418 123-4567
Courriel	jeantremblay@lacstjean.ca
Nombre de bâtiment(s) et la fonction	Il y a 1 bâtiment
N° du bâtiment du CDPQ	9753-A
Atelier (nombre de places)	Pouponnière : 5 000
Info sur le SRRP (date de mise à jour)	Info SRRP (2013-09-11)
Statut sanitaire	Statut : Positif, souche sauvage (2)
Groupe du virus	Groupe : Sauvage
Signes cliniques (option)	Signes cliniques : stable
Vaccination	Vaccination : oui
Dernier prélèvement	Prélèvement : 2013-07-11
Dernier séquençage	Séquençage : 2013-01-11

¹ Ces coordonnées sont implicitement présentes dans les cartes.

Annexe 3 Infobulle sommaire : données partagées avec les voisins non participants à la VSP

Définition	Exemple
Coordonnées géographiques ¹	Coordonnées GPS dans le système WGS84
Adresse du site (n° d'immeuble, rue)	15, 3 ^e Rue Ouest
Nom de la municipalité (n°)	Senneterre (89040)

¹ Ces coordonnées sont implicitement présentes dans les cartes.

Annexe 4 Données partagées avec les laboratoires

Les données identifiées dans cette annexe sont partagées avec les laboratoires. Ces données serviront à optimiser la circulation de l'information entre les divers partenaires.

Définition	Exemple
Nom du site	Cochito
N° d'identification du site au CDPQ (NIS)	8547
Nom de la municipalité (n°)	Senneterre (89040)

Annexe 5 Codification des cartes SRRP

Codification des statuts SRRP

Code	Description	Définition
	Positif, souche sauvage	Un site avec un résultat de séquençage durant les 12 derniers mois (souche vaccinale ou souche sauvage)
	Positif, souche vaccinale	
	Positif	Un site considéré de statut sanitaire positif par rapport au SRRP sans résultat de séquençage durant les 12 derniers mois
	Positif, souches sauvage et vaccinale	Un site avec un résultat de séquençage durant les 12 derniers mois (souche sauvage) et des animaux vaccinés
	Négatifs ou naïfs *	Négatifs : un site qui a éradiqué le SRRP. La fréquence des tests permettra de donner un indice de la fiabilité du statut*. Naïfs : un site avec des animaux qui n'ont jamais été exposés au virus du SRRP.
	Indéterminé	

* Le chiffre dans la case indique le pointage des animaux du site au regard du SRRP.

Partage de l'information STATUT SRRP sur les outils Web

A) Site inscrit sans statut sanitaire valide pour les animaux

- Les animaux du site de cet éleveur auront un statut SRRP indéterminé.
- L'éleveur n'aura pas accès à l'information sur le statut SRRP des animaux des sites avoisinants.

B) Site inscrit depuis plus de 12 mois sans renouvellement du statut sanitaire des animaux

- Les animaux du site de cet éleveur auront un statut SRRP indéterminé.
- L'éleveur n'aura pas accès à l'information sur le statut SRRP des animaux des sites avoisinants.

Le statut SRRP négatif (le pointage)

- Signes cliniques, historique (< 2 ans négatif) et avis du vétérinaire (10)
 - Aucun test de laboratoire depuis plus de douze mois
- Signes cliniques, historique (> 2 ans négatif) et avis du vétérinaire (50)
 - Aucun test de laboratoire depuis plus de douze mois
- Signes cliniques, historique (> 2 ans négatif) et tests de laboratoires (60)
 - Tests (sérologie ou PCR): 10 animaux par période de 6 mois
- Signes cliniques, historique (> 2 ans négatif) et tests de laboratoires (75)
 - Tests : 20 animaux par période de 6 mois
- Signes cliniques, historique (> 2 ans négatif) et tests de laboratoires (100)
 - Tests > 20 animaux par période de 6 mois

Annexe 6 Formulaire « Statut par rapport au SRRP »

FORMULAIRE STATUT SRRP

Site de référence

Statut SRRP des animaux du site

Le statut sanitaire des animaux de ce site est déterminé par les informations de :

- A) Des animaux présents sur ce site ☐
- B) Des informations disponibles des sites en amont ☐

Code	Description	Méthode				
		S.C.	Lab.	Hist.	Vet.	Prod.
	Positif, souche sauvage (1)*	☐	☐	☐	☐	☐
	Positif, souche vaccinale (2)*	☐	☐	☐	☐	☐
	Positif (3)*	☐	☐	☐	☐	☐
	Positif, souche sauvage et vaccinale (4)*	☐	☐	☐	☐	☐
	Négatif (5)**	☐	☐	☐	☐	☐
	Indéterminé (6)	☐	☐	☐	☐	☐

* Sélectionner minimalement deux méthodes.

** Sélectionner minimalement trois méthodes.

Date des derniers prélèvements

ELISA	
PCR	
Séquençage	

Vaccination des animaux du site

Est-ce que les animaux de ce site sont vaccinés systématiquement¹ pour le SRRP?

Truies ¹	☐ Oui	☐ Non	☐ S. o.	Si oui, quel vaccin?
Porcelets (7-25 kg)	☐ Oui	☐ Non	☐ S. o.	Si oui, quel vaccin?
Porcs (25-125 kg)	☐ Oui	☐ Non	☐ S. o.	Si oui, quel vaccin?

¹ Toutes les truies doivent être vaccinées minimalement deux fois par année pour considérer les animaux comme étant vaccinées.

Complété par :

Date :

Annexe 7 Accord de participation de l'éleveur de porcs à la VSP



Accord de participation de l'éleveur de porcs à la VSP

Attendu que l'éleveur de porcs souhaite participer à la Veille sanitaire provinciale sur le SRRP (ci-après désignée la VSP).

Attendu que l'éleveur choisira l'une des deux options de partage de l'information suivante :

- Option « éleveur » : l'information est partagée entre les éleveurs participants
- Option « vétérinaire » : l'information est partagée entre les éleveurs participants par le biais du médecin vétérinaire praticien (MVP).

Attendu que, l'éleveur convient d'être lié par toutes les dispositions apparaissant au présent accord.

À cette fin, l'éleveur convient :

1- DÉFINITIONS

- **Partenaires** : signifie les organisations impliquées dans la gestion de l'information requise pour la livraison de la VSP. Ces organisations sont :
 - **Les Éleveurs de porcs du Québec**. Cette organisation a la responsabilité de maintenir à jour les informations d'identification (adresses, propriétaires des animaux et des sites) des participants et de gérer les autorisations pour les **modalités de livraison de la VSP** (option « éleveur » ou option « vétérinaire »).
 - **Le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)**. Cette organisation a la responsabilité de récupérer et de gérer les données des différentes sources (Éleveurs de porcs, vétérinaires et laboratoires) et de produire l'information pour les différents clients (éleveurs, vétérinaires et laboratoires).
 - **La Faculté de médecine vétérinaire (FMV) de l'Université de Montréal**. Cette organisation a la responsabilité de réaliser la recherche sur le contrôle du SRRP et de développer des outils de comparaison des souches de virus du SRRP.
- Les mots « éleveur » et « producteur » sont considérés synonymes et signifient le propriétaire des animaux.

2- OBJET

Le présent accord vise à établir les conditions de participation de l'éleveur de porcs à la VSP. Pour participer à la VSP, l'éleveur de porcs s'inscrit sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec. En s'inscrivant pour participer à la VSP, l'éleveur de porcs reconnaît :

- 1) Avoir pris connaissance de l'ensemble des clauses et des annexes du présent accord;
- 2) Être lié par le présent accord.



ENGAGEMENT DE L'ÉLEVEUR

L'éleveur participant :

- 1) Accepte que certaines données d'identification et certaines données sanitaires soient partagées avec les éleveurs ou les vétérinaires des sites de production qui participent à la VSP dans un rayon de 10 km de son troupeau (pour la description des données, voir l'annexe).
- 2) S'engage à maintenir et à mettre à jour les données d'identification relatives au site de production dans la base de données des Éleveurs de porcs du Québec.
- 3) S'engage à maintenir et à mettre à jour les données sanitaires relatives aux animaux du site de production dans la base de données du CDPQ.
- 4) Autorise les Éleveurs de porcs du Québec à transmettre les données d'identification au CDPQ.
- 5) Autorise le CDPQ à transmettre les données d'identification et les données sanitaires à la FMV.
- 6) Reconnaît que l'ensemble des données auxquelles il a accès aux termes du présent accord comporte des informations personnelles et sensibles d'autres entreprises porcines.
- 7) S'engage à prendre les mesures appropriées pour protéger et sécuriser les informations sensibles auxquelles lui, ses employés et ses collaborateurs auront accès.

INFORMATION

L'éleveur inscrit reconnaît que certaines données seront utilisées et partagées pour la génération de tableaux, de cartes et de rapports qui permettront de produire de l'information nécessaire à la surveillance de la circulation du virus du SRRP dans sa zone (rayon de 10 km). Pour la description des données partagées, voir la colonne C de l'Annexe.

L'éleveur inscrit reconnaît et accepte que le statut sanitaire des animaux au regard du SRRP sera toujours présumé être celui résultant de la connaissance du vétérinaire traitant, selon les pratiques et les normes reconnues ou établies pour la VSP, et selon les plus récents résultats des tests diagnostiques disponibles.

L'éleveur inscrit reconnaît et accepte que les équipes d'experts du CDPQ et de la FMV puissent produire des rapports et des analyses d'intérêt public. Ces rapports et analyses ne contiendront aucune information nominative et ils ne pourront être publiés sans l'accord des Éleveurs de porcs du Québec.

DURÉE DU PROJET ET CLAUSE DE RETRAIT

L'éleveur inscrit comprend que les obligations établies en vertu du présent accord restent en vigueur jusqu'à la résiliation de son entente de participation.

L'éleveur inscrit comprend qu'il est possible de se retirer du projet de VSP sur le SRRP en modifiant son autorisation sur le portail des Éleveurs de porcs.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

L'éleveur inscrit ou ayant été inscrit au projet renonce expressément à faire valoir toute réclamation pour tout dommage et à entreprendre toute action, demande, poursuite ou procédure pouvant découler directement ou indirectement de la diffusion ou du partage d'information pouvant être obtenue ou ayant pu être obtenue dans le cadre de la VSP sur le SRRP, et ce, à l'encontre des partenaires ou de toute autre personne mentionnée dans le présent accord.

L'éleveur inscrit ou ayant été inscrit libère et décharge de toute responsabilité pouvant découler de la diffusion et du partage d'information liée au projet, les parties et les partenaires, notamment, sans limiter ce qui précède, les vétérinaires, les techniciens, les coordonnateurs, les membres des organismes pouvant œuvrer dans le cadre de la VSP sur le SRRP, particulièrement Les Éleveurs de porcs du Québec, le CDPQ, la FMV, de même que tous leurs administrateurs, mandataires, préposés et employés.

CONFIDENTIALITÉ

Sans limiter ce qui précède, Les Éleveurs de porcs du Québec, le CDPQ et la FMV s'engagent à ne pas transférer les données nominatives utilisées dans le cadre de la Veille sanitaire sur le SRRP à d'autres organisations, sauf si les propriétaires des sites de production et des animaux sur ces sites lui en donnent l'autorisation ou le mandat spécifique.

Annexe - Liste des données

Paramètres	Définition	Notes		
Section : Site	Référence aux Éleveurs de porcs du Québec	A	B	C
Nom du site	Nom commun utilisé par les propriétaires	X	X	X
N° identification de site	Numéro qui identifie le site de production	X	X	X
Adresse municipale du site	N° d'immeuble et la rue (toponymie Québec)	X	X	X
Municipalité	Nom (toponymie Québec)	X	X	X
Coordonnées GPS	X, Y dans le système WGS84	X	X	X
Type de production	Maternité, pouponnière, engraissement...	X	X	X
Fonctionnement du site	Rotation ou TP/TV	X	X	X
Responsable de la santé des animaux	Nom	X	X	X
Médecin vétérinaire praticien	Nom	X	X	X
Places adultes	Nombre de places adultes	X	X	X
Places en pouponnière	Nombre de places en pouponnière	X	X	X
Places en finition	Nombre de places en finition	X	X	X
Propriétaire des animaux	Nom	X	X	
Propriétaire du site	Nom	X	X	
NIM du propriétaire des animaux	Numéro d'identification ministérielle	X	X	
NIM du propriétaire du site	Numéro d'identification ministérielle	X	X	
NIM du vétérinaire	Numéro d'identification ministérielle	X	X	
Section : Bâtiment	Référence aux Éleveurs de porcs du Québec			
N° du ou des bâtiment(s)	Numéro qui identifie le bâtiment	X	X	X
Coordonnées GPS	X, Y dans le système WGS84	X	X	X
Section : Statut sanitaire	Référence au CDPQ			
Statut p/r au SRRP	Positif, négatif et indéterminé		X	X
Groupe de souches	Sauvage, vaccinale, etc.		X	X
Date de mise à jour du statut	Date		X	X
Date de séquençage	Date		X	X
Date du dernier prélèvement	Date		X	X
Vaccination (O/N)			X	X
Nom du vaccin			X	
Section : Séquence	Référence à la FMV			
Séquence du virus	Séquence de 603 lettres ^D			
Rapports sur les séquences	Divers rapports			X ^E

A) Ces données sont partagées entre les Éleveurs de porcs du Québec (référence), le CDPQ et la FMV

B) Ces données sont partagées entre le CDPQ et la FMV

C) Ces données sont partagées entre les producteurs participants (rayon de 10 km)

D) La FMV regroupe les séquences de tous les sites participant dans une base de données centralisée

E) La FMV produit des rapports qui sont accessibles aux producteurs participants par leur vétérinaire.

Annexe 8 Formulaire d'autorisation d'inscription (module papier)



Formulaire d'autorisation d'inscription à la Veille sanitaire provinciale par le service de la mise en marché des Éleveurs de porcs du Québec

Engagement de l'éleveur

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions relatives à la Veille sanitaire provinciale sur le SRRP (Accord de participation de l'éleveur de porcs à la VSP).

Objet

Par la présente, je désire être contacté par le Service de la mise en marché des Éleveurs de porcs du Québec afin de procéder à l'inscription de mon ou mes sites d'élevage au projet de veille sanitaire provinciale sur le SRRP via le portail sécurisé des Éleveurs de porcs du Québec. Je l'autorise à utiliser mon code d'utilisateur et mon mot de passe.

Liste des sites

Nom du site	Adresse du site d'exploitation	Municipalité	No d'éleveur	Option ¹	
				E	V
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐
				☐	☐

¹ Options pour le partage de l'information: Éleveur (E) et/ou Vétérinaire (V)

Signature

Nom de l'entreprise :	
Personne à contacter :	
Téléphone :	Courriel :
Nom :	Signature :
Témoïn* :	Date :

*Le témoïn est la personne qui a informé l'entreprise sur le projet.

Le signataire de l'accord de participation à la VSP (le propriétaire ou son représentant) s'engage à obtenir l'autorisation de l'autre partie s'il n'est pas propriétaire des animaux et du bâtiment.



Centre de développement du porc du Québec inc.
Place de la Cité, tour Belle Cour
2590, boulevard Laurier, bureau 450
Québec (Québec) G1V 4M6

☎ 418 650-2440 • 📠 418 650-1626

cdpq@cdpq.ca • www.cdpq.ca

 @cdpqinc